


Accusé de réception en préfecture	DEPARTEMENT DU NORD
059-215900903-20100316-10-1-11-DE	COMMUNE DE BONDUES
Date de signature : 23/03/2010	
Date de réception : 24/03/2010	



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le mardi 16 mars 2010 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 10 mars 2010 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mmes Christiane DECANter, Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Marguerite LEBLANC, M. Eric DESREUMAUX, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoints au Maire, M. Etienne LEFEBVRE, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Mmes Béatrice TONNEAU, Nathalie HERBAUX, M. Alexandre MEZIERE, Mme Martine SOINNE, MM. Yves ROOSES, Mario GONZALEZ, Mme Séverine BRUNEEL, M. Jean-Max LEFEBVRE

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Pierre ZIMMERMANN (à Mme Christiane DECANter), Mme Jeannine DELOMBAERDE (à M. Etienne LEFEBVRE), Mme Edith MINNE (à Mme Pierrette MAILLARD), Melle Juliette KOWALSKI (à Mme Marguerite LEBLANC)

Absents : M. Jean-Pierre LEMAI, M. Didier DUPE, M. Dominique SERGENT

N° 10-1-11

Urbanisme

Demande de modification du PLU

Inscription d'un emplacement
réservé pour du logement
Rue César Loridan

Rapport de M. le Maire,

Dans le cadre de sa politique visant à développer l'offre de logements à caractère locatif social, la ville a procédé à l'acquisition d'habitations sises à Bondues rue César Loridan n° 8, 10 et 14.

La mise en œuvre d'un programme d'aménagement, dans la perspective de l'opération de restructuration du cœur de ville, nécessite la maîtrise d'un îlot foncier d'une forme homogène permettant de restituer un habitat intégrant une dimension urbaine.

Il importe par conséquent que la ville et Lille Métropole Communauté Urbaine compétente en matière d'urbanisme se dotent d'un outil leur visant à assurer une veille foncière et un contrôle des autorisations d'urbanisme.

Les immeubles inscrits dans le périmètre figurant sur le plan annexé à la présente délibération donneraient les moyens de développer un programme d'habitat destiné à assurer l'accueil et l'hébergement de personnes âgées qui profiteraient ainsi des services et commerces présents dans le quartier centre.

Cela étant exposé, nous vous invitons :

- à saisir Madame la Présidente de Lille métropole Communauté Urbaine d'une demande de modification du PLU tendant à intégrer l'ensemble des unités foncières repérées au plan annexé à la présente délibération en emplacement réservé pour du logement (ERL).
- à fixer à 100% le pourcentage de logements locatifs sociaux à développer dans le cadre de cette opération.

Travaux Préparatoires Conseil d'Administration du 2 mars 2010 Commission générale du 9 mars 2010
--

Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire